



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002944

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Ingénierie de la production et de la maintenance

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Reims-Chalons-Charleville, en partenariat avec le centre de Châlons-sur-Marne du Centre national des arts et des métiers ParisTech. La formation se déroule à Reims et à Chalons en Champagne. Son objectif est de former des professionnels polyvalents capables d'occuper des postes d'encadrement dans les fonctions d'organisation et de gestion de processus industriels, de gestion de la maintenance, d'industrialisation de nouveaux produits, d'amélioration industrielle, de pilotage de la production, de conduite de projets industriels. Au cours de la formation, les étudiants ont la possibilité de valider les certifications C2I niveau I et TOEIC. L'attractivité de la formation est satisfaisante (environ trois candidats pour une place) et le recrutement est diversifié même si dominé par les titulaires de BTS et secondairement, par les DUT. La formation est ouverte à l'alternance (contrats de professionnalisation) depuis la rentrée 2010.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27 (17-34)
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92,50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi : à 30 mois, promotion 2007	16/28
à 18 mois, promotion 2008	6/28
à 6 mois, promotion 2009	6/32

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan présenté dans un dossier très complet mais parfois un peu confus donne une image mitigée de cette licence dont les résultats sont plutôt décevants en termes d'insertion professionnelle.

Au positif, cette licence bénéficie d'une attractivité satisfaisante et régulière qui devrait permettre une sélectivité suffisante. Si le nombre de candidats (2 à 3 pour une place) est stable, la qualité des dossiers varie beaucoup d'une année sur l'autre ; ce qui a conduit les responsables à moduler la taille des promotions. De plus, et malgré l'attention des jurys, les taux élevés de poursuite d'études semblent indiquer que le vivier de candidats est un peu disparate ou que le mode de sélection (dans lequel les professionnels sont absents) est peu efficace.

Même si la part des étudiants venus de licences générales demeure faible, le recrutement est assez diversifié car si la domination des titulaires de BTS est forte, ces derniers sont issus de spécialités très variées.

La dimension professionnalisante est bien présente dans le projet pédagogique du fait d'un bon adossement au milieu professionnel régional. Il est regretté que ces solides partenariats ne soient pas formalisés à travers des conventions. Il conviendra de le faire sans tarder du fait de l'ouverture à l'alternance. Si les professionnels sont bien intégrés dans la gestion et le suivi des stages, l'évaluation des étudiants, l'évaluation de la formation (conseil de perfectionnement), leur part est minimale dans l'enseignement (même si réglementaire). En effet, l'équipe pédagogique est fortement déséquilibrée au profit des enseignants de l'IUT. Si les compétences de cette équipe sont incontestables, le recours à des praticiens de l'entreprise est à renforcer afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés, actuellement médiocre.

C'est en effet le point faible principal et très important de cette formation. Un double point faible car aux médiocres résultats s'ajoute la faible fiabilité des données fournies. Les taux de réponse sont très insuffisants pour la plupart des enquêtes. Une amélioration du suivi s'impose donc. Au-delà de ceci, c'est la qualité de l'insertion des diplômés qui interroge. Sur les enquêtes nationales à trente mois, le taux d'insertion oscille entre 33 % et 57 %, pour les dernières promotions 2008 et 2009 ; il va de 14,50 % à 18 %. De plus, les taux de poursuite d'études sont élevés (quoique fortement variables d'une année à l'autre). Même si la crise touchant l'industrie porte sa part de responsabilité neuf poursuites d'études sur vingt-huit diplômés en 2008, c'est beaucoup trop surtout quand un quart de diplômés (7) les poursuivent à l'Université de Reims.

Si le pilotage de la spécialité par l'équipe pédagogique est satisfaisant, le conseil de perfectionnement ne semble pas assumer pleinement sa mission de veille et de prospective. Si la décision d'ouvrir -à la demande des professionnels- la licence à l'alternance est une initiative heureuse, on peut s'étonner que les mauvais résultats de l'insertion n'aient pas conduit à un minimum de réflexion débouchant sur des pistes d'évolution. Notons que les recommandations faites lors du précédent renouvellement n'ont pas toutes été suivies d'effet et que si le dossier a été amélioré à la suite de l'auto-évaluation organisée par l'université les questions de fond n'ont guère été prises en compte.

En conclusion, la formation aurait besoin d'être dynamisée et les résultats en termes d'insertion doivent être rapidement améliorés pour assurer sa pérennité.

- Points forts :
 - Une bonne attractivité et une relative diversité du recrutement.
 - Des partenariats professionnels satisfaisants (mais non formalisés).
 - L'ouverture récente à l'alternance.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle est médiocre et très mal renseignée.
 - Les poursuites d'études sont trop nombreuses.
 - L'équipe pédagogique est déséquilibrée.
 - Le conseil de perfectionnement ne semble pas jouer pleinement son rôle.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'augmenter la part d'enseignement assurée par des professionnels. L'effort d'ouverture à l'alternance *via* les contrats de professionnalisation est à poursuivre ainsi que le développement et la formalisation des partenariats professionnels. Le suivi des diplômés doit être impérativement et rapidement amélioré.